



NOUVELLES REGLES FIBA

ARBITRES NATIONAUX ET FEDERAUX

SAISON 2018-2019



8 septembre 2018

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

- **Terminologie**
- **Geste sur remise en jeu**
- **Lancer le ballon sur le panneau**
- **14 secondes en zone avant**
- **Temps Mort dans les 2 dernières minutes**
- **Ballon coincé et 14/24 secondes**
- **Double faute**
- **Sanction de faute technique**
- **Remise en jeu sur antisportives et disqualifiantes**
- **Sanctions sur situations de bagarres**



NOUVELLES REGLES FIBA 2018

TERMINOLOGIE

But : unifier la terminologie à travers le monde

- Utilisation de « **quart-temps** » en lieu et place de « période »
- « Membres d'équipe » désigne « joueurs et remplaçants » qui peuvent encore participer au jeu
- « membres accompagnant la délégation » : les 7 personnes autorisées à rester sur le banc autres que membres de l'équipe, l'entraîneur et l'entraîneur adjoint
- Différenciation entre « point au score » et « point au classement »

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

GESTES SUR REMISES EN JEU (Art. 17)

But : prévenir les infractions sur remise en jeu

- Pour prévenir des violation et des retards de jeu dans les 2 dernières minutes, l'arbitre devra faire le **geste prévu** pour avertir l'équipe en défense de toute violation
- Si après que l'arbitre a effectué le geste, une violation sur la remise en jeu est commise, **une faute technique** devra être sifflée au joueur qui la commet.

Traversée illégale de la ligne de touche



Mouvement de bras parallèle à la ligne de touche

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

LANCER LE BALLON SUR LE PANNEAU (Art. 17)

But : permettre un jeu plus spectaculaire et pour répondre à la réalité du jeu

- « Jeter le ballon délibérément sur le panneau » est retiré de la liste des dribbles
- En conséquence, il est désormais permis de jeter délibérément le ballon contre le panneau à la fin d'un dribble et de le reprendre pour dunker par exemple.
- Cela ne constitue plus un second dribble, et n'est donc plus une violation.



NOUVELLES REGLES FIBA 2018

14

14 secondes sur remise en jeu en zone avant (Art. 29.2.3/4)

But : réduire le temps d'attaque et de donner davantage d'opportunités de marquer des paniers



Chaque remise en jeu effectuée en zone avant - après une faute offensive ou une violation de l'équipe adverse dans sa zone arrière (ex : 8 sec., REZ, charge, sortie du ballon ...) donnera droit à **14 secondes pour l'adversaire pour tirer. Il doit y avoir changement d'équipe contrôlant le ballon.**

Note : maintien du temps restant, selon la règle concernée, s'il n'y a pas de changement de contrôle du ballon

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

Temps Morts dans les 2 dernières minutes

En cas de temps-mort dans les 2 dernières minutes, **l'entraîneur** bénéficiant de la remise en jeu en zone arrière **pourra choisir à la suite de son temps-mort** entre :



- **Soit** une remise en jeu **en zone arrière avec 24 secondes** (ou moins en cas de sortie de balle ou de possession alternée)
- **Soit** une remise en jeu au point de remise en jeu **en zone avant, mais avec 14 secondes** au chronomètre des tirs (ou moins si le cas est prévu)

24

14

Ce choix devra être signalé aux arbitres à la fin du temps-mort.

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

Ballon coincé et 14/24 secondes (art.29/50)

But : avoir une cohérence avec les autres articles



- Quand le ballon se coince, bien que ce soit un cas d'entre deux, le ballon est considéré avoir touché l'anneau au regard de la règle du chronomètre des tirs.
- En conséquence :
 - 14 secondes sont données à l'équipe qui était en attaque si le ballon lui revient (quelque soit le temps restant affiché)
 - 24 secondes sont données à l'équipe qui était en défense si le ballon lui revient

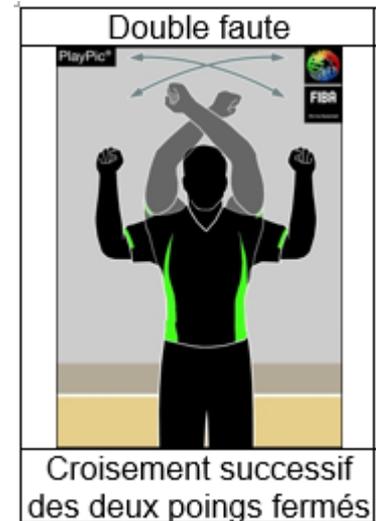
Note : pas de violation du chronomètre des tirs si le temps restant est à 0.

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

Double faute (Art. 35)

But : préciser les cas de doubles fautes

Une double faute est une situation dans laquelle 2 adversaires commettent des fautes personnelles l'un contre l'autre à peu près en même temps.



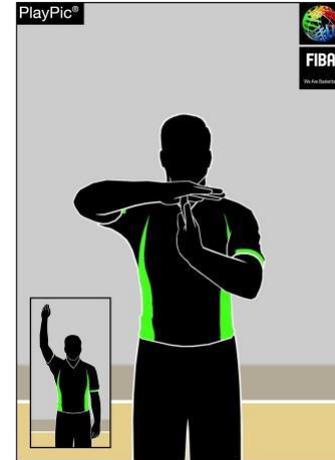
Pour considérer deux fautes comme une double faute, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Les deux fautes sont des fautes de joueurs
- Les deux fautes impliquent un contact physique
- Les deux fautes sont commises par les 2 adversaires l'un sur l'autre
- **Les deux fautes ont des sanctions équivalentes :**
 - Faute personnelle et faute antisportive = **pas de double faute**
 - Faute personnelle avec LF (5^{ème} faute équipe) + Faute personnelle sans LF (3^{ème} faute d'équipe) = **pas de double faute possible**

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

Faute Technique (Art. 36)

But : éviter la double sanction après une faute technique et assurer l'équilibre des sanctions selon que l'équipe dispose ou non du ballon.

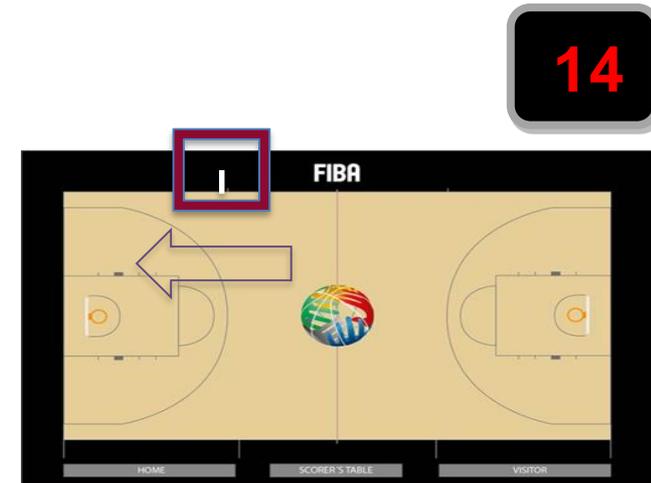


- Pour toute faute technique sifflée, un seul lancer franc sera accordé immédiatement avant toute autre réparation (suppression de la possession associée à la faute technique).
- Après ce lancer franc, le jeu doit reprendre :
 - Par une remise en jeu pour l'équipe qui avait le contrôle du ballon ou avait droit au ballon au moment où la faute technique a été sifflée, ou
 - Par les lancers-francs qui devaient être tirés au moment où le jeu a été interrompu par la faute technique.

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

Remise en jeu après faute antisportive ou disqualifiante (Art. 17, 37 et 38)

But : accélérer le jeu et autoriser davantage de possessions et des paniers supplémentaires et éliminer des situations de remise en jeu complexes au milieu du terrain.



- Toutes les **remises en jeu** relevant des sanctions de **fautes antisportives, disqualifiantes** doivent être administrées depuis la ligne de remise en jeu à l'opposé de la table de marque dans la **zone avant** de l'équipe qui en bénéficie.
- **Dans tous ces cas**, l'équipe doit bénéficier de **14 secondes** sur le chronomètre des tirs.

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

Bagarre (Art. 39)

But : pénaliser différemment les membres du banc de l'équipe qui ont quitté la zone de banc selon qu'ils se soient impliqués activement ou non dans une bagarre



1. Quel que soit le nombre de membres de banc d'équipe pénétrant sur le terrain pendant une bagarre, une seule faute technique « B2 » doit être imputée à l'entraîneur de l'équipe concernée, assortie donc de **2 lancers-francs.**

Après les LF, comme après toute faute technique, le jeu doit reprendre au point où le jeu a été interrompu :

- Soit par une remise en jeu du ballon à l'équipe qui avait le ballon ou devait en bénéficier avant la « B2 », avec maintien du temps au chronomètre des tirs,
- Soit par le tir des LF qui étaient attribués avant la FT « B2 »

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

Bagarre (Art. 39)

2. Si le disqualifié venant du banc participe activement à la bagarre :

- FT « B2 » au coach, et en plus :
- FD à chaque membre du banc impliqué activement dans la bagarre, chaque faute inscrite « D2 » + « F » au compte du/des disqualifié(s)
- 2LF supplémentaires **pour chaque disqualification** (en plus des 2 LF de la FT « B2 au coach),
- Reprise du jeu par une REJ à la ligne de REJ en zone avant avec 14 sec.
- ... à moins d'annulation de sanctions équivalentes (inscrire alors « Bc » ou « Dc »).
- FD remplaçant pour bagarre active : « B2 » au coach + « D2 » + « F » aux disqualifiés



001	MAYER,	F.	5	X	P ₂	P ₂	D ₂	F	F
Coach	788	LOOR, A.			B ₂				

NOUVELLES REGLES FIBA 2018

Feuille de marque (FT et bagarre)

Préciser quand une faute technique d'entraîneur est sanctionnée de 1 ou 2 lancer(s)-franc(s)



- FT classique, entraîneur ou de banc : « B1 » ou « C1 » uniquement

Coach	788	LOOR,	A.	<i>[Signature]</i>	C ₁	B ₁	—
-------	-----	-------	----	--------------------	----------------	----------------	---

- FT pour 2 entrées simples sur le terrain sur bagarre : « B2 » au coach + « F » aux disqualifiés

003	SMITH,	E.	9	⊗	P ₂	P ₂	F	F	F	
015	RUSH,	S.	25	×	T ₁	P ₃	P ₂	P ₁	P ₂	F
Coach	788	LOOR,	A.				B ₂			

- FD immédiatement après une 5ème faute (en dehors des situations de bagarre)

015	RUSH,	S.	25	×	T ₁	P ₃	P ₂	P ₁	P ₂	D
Coach	788	LOOR,	A.				B ₂			

PÔLE FORMATION ET EMPLOI FFBB

JUIN 2018

Contact : bvauthier@ffbb.com



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80